



5. Maître-autel dédié à Notre-Dame



6. Statue de la Vierge à l'Enfant

En 1990, un drain a été posé le long du bas-côté nord et, en 1993, les arcades sud de la nef ont été étayées en raison de l'instabilité constatée. D'importants désordres subsistant dans les piles sud et le clocher de l'édifice : affaissement des voûtes du bas-côté sud, forte altération des piles sud, profondes fissurations dans les parements de la tour du clocher, ouverture de la base du clocher, grave dégradation de la charpente du bas-côté sud... La stabilité générale de l'édifice se révélant précaire, un important programme de restauration fut lancé en 2010. Il comprend essentiellement la confortation du clocher, avec notamment la reprise des piles sud et la restauration ponctuelle des voûtes, des nervures et des piles nord, la restauration des charpentes et des toitures, avec reprise des arases. La Sauvegarde de l'Art français a contribué pour 20 000 € au financement de ces travaux en 2013.

Alain Morgat

Arch. dép. Haute-Marne, 2 O 2414.

E. Mallet, *Histoire du village de Mussey*, Saint-Dizier, 1889.

E. Humblot, « Le retable de l'église de Mussey », *Annales de la Société historique et archéologique de Chaumont*, t. IV, 1920, p. 179-182.

M.-A. Sonrier, *Les Retables de Jean-Baptiste Bouchardon. Aube et Haute-Marne*, Langres, 2005 (coll. « Itinéraires du Patrimoine »).

VILLEMERVRY

Commune nouvelle de Vals-des-Tilles, canton Villegusien-le-Lac, arrondissement Langres, 160 habitants
ISMH 1929



1. Façade sud

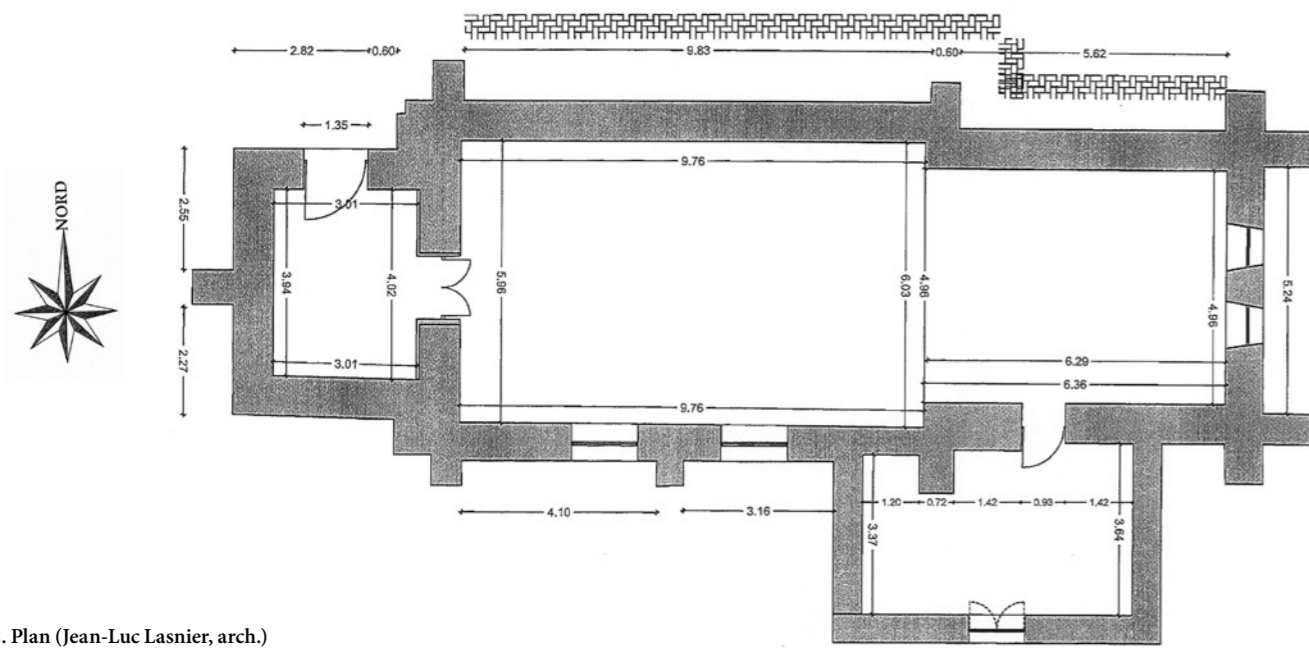
ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION. L'église se trouve en hauteur par rapport au village de Villemervry, situé à environ 30 km au sud-ouest de Langres. Mentionnée dès le ^{XI}^e siècle, elle dépendait uniquement de l'abbaye Saint-Étienne de Dijon et ne releva jamais directement du diocèse de Langres.

Orientée d'est en ouest, l'église s'élève sur un plan basilical, sans transept, s'achevant par un chevet plat. La nef à vaisseau unique est précédée par une tour-porche, voûtée d'ogives à sa base. Vient ensuite le chœur, également à travée unique. Enfin, une sacristie a été adossée au début du ^{XIX}^e siècle.

De l'extérieur, l'église présente un aspect relativement massif, accusé par une série de contreforts. Elle est dominée par le clocher quadrangulaire, coiffé d'un toit en pavillon en tuile plate, qui possède quatre baies géminées, constituées de deux arcatures séparées par un pilier à chapiteau. À la base du clocher, le portail occidental constitue l'unique accès à l'édifice. Le niveau du chœur est légèrement moins élevé que celui de la nef. Une différence d'appareillage apparaît entre les murs de la nef, constitués de moellons de taille moyenne, et assez irréguliers, et ceux du chevet, appareillés en gros blocs bien équarris. À l'origine, l'église devait être recouverte d'un enduit de couleur jaune clair, qui subsiste sur une partie du portail et sur le mur sud de la nef.

La nef est éclairée par deux baies en plein cintre dans le mur sud, le mur nord étant aveugle. Avant la récente restauration, un plancher de bois, datant sans doute du ^{XIX}^e siècle, masquait la charpente en berceau de la nef, l'élément le plus remarquable. Au Moyen Âge, celle-ci était d'ailleurs lambrissée.

Ouvert sur la nef par une arcature en arc brisé et légèrement surélevé, le chœur, de plan carré, est voûté sur croisée d'ogives. Il présente trois ouvertures : une petite baie percée dans le mur sud ; deux grandes baies en arc brisé, auparavant murées et masquées par le maître-autel, et désormais dégagées.



2. Plan (Jean-Luc Lasnier, arch.)

Les rares décors témoignent d'un programme iconographique cohérent : clefs de voûte (portail et chœur) à motifs floraux ; consoles anthropomorphes et à feuillage ; corbeilles de chapiteaux, dont l'une présente une tête d'animal. De nombreux vestiges de peintures murales appartiennent à un programme décoratif disparu. Parmi le mobilier, citons le maître-autel avec son retable comprenant un tableau représentant l'Assomption et son tabernacle datant du XVIII^e siècle. Deux statues polychromes, également du XVIII^e siècle, complètent le retable : un saint Fiacre en bois et une Vierge à

l'Enfant, Le tableau d'autel, *La Vierge avec Jésus et saint Jean-Baptiste enfants*, huile sur toile du XIX^e siècle, est une copie d'après un maître italien.

Les travaux ont consisté en un assainissement et une mise hors d'eau, avec intervention sur la toiture, ainsi qu'en une mise en valeur de l'édifice (charpente et baies du chœur désormais apparentes), la Sauvegarde de l'Art français ayant contribué à hauteur de 5 000 €.

Samuel Mourin

Archives de la Conservation des antiquités et objets d'art de la Haute-Marne.

Abbé Ch. Roussel, *Le Diocèse de Langres. Histoire et statistique*, vol. II, 1875, Langres, p. 237.



3. Porte d'accès sous le porche et la nef



4. Vue intérieure vers le chœur

ÉGUZON-CHANTÔME

Canton Argenton-sur-Creuse, arrondissement Châteauroux, 1375 habitants

ÉGLISE SAINT-ANTOINE DE CHANTÔME. Sur le territoire de la commune de Chantôme, rattachée à celle d'Éguzon en 1974, s'est implanté au Moyen Âge un prieuré de chanoines de l'ordre de Saint-Augustin. Cet établissement, situé dans un lieu très isolé, sur le flanc d'un coteau au pied duquel coule la fontaine Saint-Sylvain, dépendait de l'abbaye Saint-Barthélémy de Bénévent (Creuse). Il apparaît pour la première fois dans une charte attribuée au début du XI^e siècle sous le vocable de Sainte-Croix. En 1466, une maison-Dieu, tenue par un prieur hospitalier, Denis Moreau, fut établie à Chantôme. Au milieu du XVII^e siècle, le prieuré-cure (appelé indifféremment Sainte-Croix ou Saint-Barthélémy) comprenait la demeure du prieur, une grange, une étable, une terre de vingt boisselées. Un plan sommaire (vers 1774) représente le prieuré et ses dépendances. De cet ensemble subsistent aujourd'hui l'église Saint-Antoine, qui était « de la directe du prieuré », et le logis du prieur en très mauvais état.

La paroisse a été supprimée à la Révolution et les prés et terres appartenant au prieuré furent vendus en mai 1791 à François Poitreveau. L'église a fait l'objet de plusieurs campagnes de travaux dans la seconde moitié du XIX^e siècle ainsi qu'au XX^e siècle.

Formé d'une nef unique terminée par un chevet plat percé d'un triplet, cet édifice a été bâti avec la pierre du pays ou des environs, le micasciste et le granit. Sa toiture en ardoise est coiffée à l'ouest d'un clocheton également revêtu d'ardoise. Les murs nord et sud sont épaulés par des contreforts en granit taillés en larmier et éclairés par une baie au nord et trois au sud. À l'ouest, on accède à l'église par un portail, en plein cintre, très sobre, en pierre de taille, rehaussé d'une voussure en forme de boudin.



1. Façade ouest



3. Baie haute de la façade ouest



5. Portail ouest



2. Façade nord



4. Chevet